



COMMUNIQUÉ  
DE PRESSE

## Réduction des déchets :

### l'Arc Mosellan sollicite l'avis de ses habitants

Face aux enjeux croissants de préservation des ressources et de maîtrise des coûts liés aux déchets, la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan lance une réflexion collective pour structurer une stratégie ambitieuse de prévention. Cette démarche vise à mieux comprendre les freins et besoins des acteurs du territoire afin de co-construire un plan d'actions adapté en faveur de la réduction des déchets. Des initiatives ont déjà porté leurs fruits depuis 2020, pour les conforter nous devons aller plus loin, ensemble.

#### Objectif :

*Plan de réduction des déchets 2025-2031*

La Communauté de Communes de l'Arc Mosellan souhaite officiellement mettre en place un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) en 2025.

Ce document vise à formaliser une stratégie globale, concertée et transversale, en matière de réduction des déchets auprès de l'ensemble des acteurs du territoire de l'Arc Mosellan, pour une durée de 6 années.

#### La consultation

*au cœur de la démarche*

De nombreux domaines sont concernés par ce Plan de réduction des déchets et participeront à l'élaboration du plan d'actions durant cette année 2025.

Ménages, associations, entreprises, milieu scolaire, communes, tous sont concernés par les objectifs de réduction de déchets et seront sollicités pour construire une démarche efficace et responsable.